



Charges d'élagage co propriété

Par patou

Bonjour

Je suis co-proprétaire d'une parcelle dans un camping.

Le syndic nous fait participer aux charges d'élagage des autres co propriétaires depuis des années alors que la co pro elle même n'a pas d'arbres.

Quel est votre avis ?

Merci de votre réponse